

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES DESIRABLES  
RELATIFS A LA CONSULTATION POPULAIRE DE 1966.

Section : Déroulement des opérations. ( TERRITOIRE DE

Titre I : Lieu des des opérations.

1. Quel endroit fut, en général, choisi pour les opérations (Ruanda) ou pour la collecte des bulletins (Urundi)?  
R. A l'entrée des tribunaux, greniers collectifs ou chapelles ou encore dans des abris en matériaux provisoires situés au possible dans le centre de la sous-chefferie.
2. Cet endroit avait-il fait l'objet d'un aménagement particulier? (oui ou non)  
R. Oui.
3. Si oui, lequel?  
R. Placements de rampes d'accès et d'un corridor de sortie- des tables et chaises pour les scribes.

Titre 2: Heure des opérations de vote de collecte.

1. A quelle heure débutèrent les opérations de vote (-Ruanda) ou de collecte (Urundi) dans votre territoire?  
R. Entre 7 et 8 heure.
2. A quelle heure furent-elles clôturées?  
R. Entre 11 et 14 heure suivant l'importance numérique des élect~~eurs~~ de la sous-chefferie.
3. Avait-on prescrit une heure déterminée pour clôturer ces opérations ( oui ou non)  
R. Non.
4. Si oui, laquelle?  
R. Sans objet.

Titre 3: Remise des bulletins de vote aux sous-chefs.

1. Combien de bulletins furent remis aux sous-chefs en surplus du nombre correspondant au nombre des H.A.V.?  
R. 10% en plus.
2. A quelle occasion les bulletins de vote furent-ils remis aux sous-chefs? (p.EX. à l'occasion d'une réunion générale des autorités indigènes, par un agent territorial en tournée, par messenger spécial, par la poste, le sous-chef venait les chercher personnellement et individuellement)  
R. Le ~~sous~~-chef venait les chercher au bureau de Territoire la veille du jour des élections, les sous-chefs réunis au centre administratif prenaient personnellement possession des bulletins de vote destinés à leur sous-chefferie, la veille du jour des élections.
3. Combien de temps avant le vote furent-ils remis aux sous-chefs? (Question pour le Ruanda)  
R. La veille du jour des élections
4. Les bulletins de vote étaient-ils numérotés lorsqu'ils furent remis aux sous-chefs? ( Oui ou non)  
R. Oui.
5. Les sous-chefs devaient-ils inscrire eux-mêmes un numéro sur les bulletins?  
R. Non
6. Quelles furent les mesures de sûreté prises lors de la remise des bulletins aux sous-chefs? (la réponse devrait mentionner les renseignements suivants: les sous-chefs signaient-ils un reçu du nombre des bulletins reçus? ce reçu indiquait-il les numéros des bulletins? les bulletins étaient-ils enfermés dans une urne scellée qui ne devait être ouverte qu'au début des opérations de vote (Ruanda)? par qui cette urne fut-elle ouverte? (Ruanda) procès-verbal fut-il alors dressé de l'ouverture de l'urne (Ruanda)?  
En cas d'une autre mesure, la décrire)

...../.....



- R. Les sous-chefs signaient un reçu de nombre des bulletins reçus; ce reçu indiquait les numéros des bulletins. Les bulletins furent emballés dans un papier d'emballage; les paquets contenant les bulletins de vote par sous-chef furent ensuite fermés à l'aide d'une ficelle et munis d'un cachet de cire. Le nom du sous-chef ainsi que les numéros des bulletins figuraient sur chaque paquet. Le paquet fut décacheté par le sous-chef immédiatement avant les opérations du vote. Aucun procès-verbal ne fut dressé lors de l'ouverture du Paquet.

Titre 4: Distribution des bulletins de vote aux électeurs.

- I.
1. Les bulletins furent-ils remis lors d'une réunion de la population de la colline de recensement (Urundi)?  
R. Sans objet. (Urundi)
2. Y avait-il appel nominal?  
R. Non
3. Cet appel nominal, se faisait-il dans un ordre alphabétique?  
R. Sans objet
4. Les bulletins furent-ils distribués par le sous-chef allant de maison en maison? (Urundi)  
R. Sans objet (Urundi)
5. Le sous-chef pointait-il ou inscrivait-il les noms de ceux qui reçurent un bulletin de vote (Urundi)? (Indiquer procédé employé).  
R. Sans objet (Urundi)
6. Les bulletins furent-ils distribués dans l'ordre de leur numérotation, si numérotation il y avait (Urundi)  
R. Sans objet (Urundi)
7. Les sous-chefs pointaient-ils ou inscrivaient-ils encore une fois les noms des électeurs lorsque ceux-ci remettaient leur bulletin (Urundi)? (Indiquer procédé employé)  
R. Sans objet (Urundi)
8. Combien de temps les électeurs restaient-ils en possession de leur bulletins (Urundi)  
R. Sans objet (Urundi)
9. Les bulletins furent-ils d'abord distribués à tous les électeurs après quoi ceux-ci les remplissaient (Ruanda)  
R. Oui.
10. Ou, au contraire, furent-ils distribués un à un, l'électeur remplissant son bulletin immédiatement après l'avoir reçu (Ruanda)  
R. Non.-
11. Y avait-il un appel nominal pour la distribution des bulletins (Ruanda)  
R. Non.-
12. Les noms des électeurs furent-ils pointés ou inscrits lorsqu'ils reçurent un bulletin de vote (Ruanda)? (Indiquer procédé employé)  
R. Non.- *Les bulletins furent distribués à peu et à mesure que les électeurs arrivaient.*
13. Si le procédé, dont mention à la question 10, était le pointage, la liste des électeurs était-elle alphabétique (Ruanda)?  
R. Sans objet.
14. S'il y avait un appel nominal, cet appel se faisait-il dans par "umurenge" (Ruanda)?  
R. Sans objet.
15. S'il y a avait un appel nominal, cet appel se faisait-il dans l'ordre alphabétique (Ruanda)  
R. Sans objet.
16. Le numéro du bulletin fut-il inscrit par certains sous-chefs à côté du nom de l'électeur lorsque celui-ci reçut son bulletin (Ruanda)



16 R. Non.

17. La distribution des bulletins se faisait-il dans l'ordre de la numérotation de ces bulletins (Ruanda)?

R. Oui.

Titre 5: scribes.

1. Des scribes étaient-ils prévus lors des opérations de collecte pour les électeurs illettrés qui n'avaient pas fait remplir leur bulletin à domicile (Urundi)?

R. Sans objet (Urundi)

2. Si oui, qui étaient-ils (Urundi)?

R. Sans objet (Urundi)

3. Si réponse affirmative à la question 1, combien étaient-ils en général (Urundi)?

R. Sans objet (Urundi)

4. Les scribes étaient-ils en général des enfants ou adultes (Ruanda)?

R. Des enfants.

5. Pouvez-vous indiquer la proportion entre les catégories (Rda)?

R. Sans objet.

6. Les électeurs illettrés faisaient-ils appel de préférence à des enfants ou à des adultes (Ruanda)?

R. Le plus grand nombre s'adressait aux enfants installés. Très peu requéraient un ami-adulte. On ne saurait conclure à une préférence. De fait qu'ils s'adressaient surtout aux enfants nous semble principalement dû au fait que ces derniers avaient été indiqués pour pour cette assistance.

7. Pourquoi à votre avis (Ruanda)?

R. Sans objet- Voir 6.

8. Combien de scribes y avait-il en général dans chaque sous-chefferie (Ruanda)?

R. - 4 à 6.

9. Les instructions prévoyaient-elles que les sous-chefs pourvus sent des scribes (Ruanda)?

R. Oui.

10. La population a-t-elle récusé des scribes?

R. Non

11. Dans quelle mesure?

R. Sans objet.

12. Pourquoi?

R. Sans objet.

Titre 6: Urnes:

1. Quel objet a été employé comme urne?

R. Des cruches indigènes dans quatre chefferies, des caisses en bois dans une chefferie.

2. L'urne était-elle scellée dès le début des opérations de vote (Ruanda) ou de collecte (Urundi)?

R. Oui, elles avaient été scellées d'avance au bureau de Territoire

3. Restait-elle ouverte pendant les opérations?

R. Non, les bulletins y furent mis par une fente très étroite.

4. Fut-elle scellée après le vote (Ruanda) ?  
R. Sans objet.
5. Fut-elle fermée à clef après le vote (Ruanda)?  
R. Sans objet.
6. Quand fut-elle transportée au lieu du dépouillement (Ruanda )  
R. Immédiatement après la fin des opérations de vote.
7. Par qui (Ruanda)?  
R. Le sous-chef et deux conseillers sortants.
8. Si elle était fermée à clef, qui gardait la clef (Ruanda)?  
R. Sans objet pour les cruches, par les chefs sous enveloppe scellée.

#### Titre 7. Reliquat des bulletins de vote.

1. Le nombre des bulletins non utilisés fut-il vérifié à la clôture des opérations de vote (Ruanda)?  
R. Oui, par chaque sous-chef
2. Procès-verbal fut-il dressé de cette vérification (Ruanda) ?  
R. Non
3. Le reliquat des bulletins fut-il alors détruit sur place (Rda) ?  
R. Non.-
4. Ou bien, les bulletins restants furent-ils enfermés dans l'urne (Ruanda)?  
R. Non, ils furent portés séparément au Centre administratif où le dépouillement a eu lieu.
5. Le nombre de bulletins restant fu-il (encore) vérifié au début du dépouillement (Ruanda)  
R. Oui, ils furent vérifiés une deuxième fois, juste avant le dépouillement (les bulletins restants plus bulletins employés se trouvant dans l'urne devait donner le total des bulletins reçus).
6. Qu'en faisait-on à ce moment (Ruanda)  
R. Les bulletins non utilisés furent mis de côté et on procédait ensuite au dépouillement des bulletins utilisés.
7. Que faisait le sous-chef des bulletins qui lui restaient après la distribution des bulletins (Urundi)?  
R. (Ruanda), Le sous-chef renvoya les bulletins non utilisés au chef lieu du Territoire.
8. Y avait-il des témoins pour faire la constatation du nombre des bulletins non utilisés (Urundi)?  
R. Sans objet (Urundi)
9. La constatation des bulletins non utilisés fut-elle mise par écrit après la distribution des bulletins (Urundi)?  
R. Sans objet (Urundi)

#### Titre 8: Dépouillement.

Décrivez le dépouillement comme il fut fait dans votre Territoire.

Mentionnez en particulier les points suivants:

1. opérations initiales (compter, vérifier.....)
2. le système utilisé pour le dépouillement proprement dit
3. le tableau noir fut-il utilisé?
4. les résultats furent-ils proclamés?
5. Qui étaient les agents de dépouillement?

- R. Le dépouillement se fit dans divers centres administratifs où tous les sous-chefs et conseillers de la chefferie s'étaient réunis sous la direction du chef (Agents du dépouillement). Cette réunion procéda au dépouillement des bulletins de vote par sous-chefferie de la façon suivante: Après avoir compté les bulletins non utilisés restants, les membres de la réunion vérifièrent les scellées et ouvrirent ensuite l'urne, ils procédèrent de suite au comptage des bulletins qu'elle contenait. Ensuite un membre de la réunion lisait à haute voix les bulletins, six à quinze autres membres établissaient les listes des élus et marquaient derrière les noms de ceux-ci les voix obtenues par un trait. Il fut ensuite procédé à l'élimination de ceux qui n'avaient obtenu que peu de voix pour établir ensuite la liste des élus en confrontant les diverses listes établies. Les opérations de dépouillement des diverses sous-chefferies furent terminées après 3 à 4 jours. Le tableau noir ne fut pas utilisé, les résultats furent proclamés, chaque fois les opérations de dépouillement terminées pour une sous-chefferie.

Titre 9: Motifs d'annulation des bulletins.

- Quels furent les motifs de l'annulation:  
1. d'un bulletin entier.  
R. Très rarement à cause de l'illisibilité.  
2. d'un ou de plusieurs noms mais pas du bulletin entier.  
R. Plus fréquent pour diverses raisons.  
a) polygames  
b) indigènes n'ayant pas résidé dans la sous-chefferie pendant la période prescrite pour être élu.  
c) indigènes ayant subi des condamnations à la S.P.P.

Titre 10: Remplacements.

1. A-t-on autorisé les électeurs à se faire remplacer au vote (Ruanda) ou à la collecte (Urundi)  
R. Non  
2. Par qui les électeurs pouvaient-ils se faire remplacer?  
R. Sans objet.  
3. Pour quelle raison pouvaient-ils se faire remplacer?  
R. Sans objet.  
4. Quel fut, dans votre territoire, le pourcentage de ceux qui se sont fait remplacer?  
R. Néant.

Titre 11: Conservation des bulletins de vote?

1. Les bulletins de vote ont-ils été conservés après le dépouillement?  
R. Oui.  
2. Si, oui, pendant combien de temps?  
R. Six mois.

Titre 12: Régularité des opérations.

1. Des opérations de vote ont-elles été recommencées dans votre territoire?  
R. Non  
2. Si oui, combien? R. Sans objet.  
3. Si oui, pour quel motif? R. Sans objet.  
4. Des opérations de dépouillement ont-elles dû être refaites dans votre territoire? R. Non  
5. Si oui, combien? R. Sans objet.  
6. Si oui, pour quel motif? R. Sans objet.

=====

--K.F.--

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGARI  
=====

Ruhengeri le 24 octobre 1957

N°...5217.../A.I.

Objet.

Questionnaire élections 1956  
Réponse au N° 6055/A.I.  
du 9 octobre 1957

A Monsieur le Commissaire Provincial  
Résident du Ruanda

à

K I G A L I.-  
=====

Monsieur le Résident,

Me référant à votre lettre rappelée en marge,  
j'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce couvert, en  
double exemplaire dûment complété, le questionnaire re-  
latif aux élections de 1956.

Pour l'Administrateur de Territoire, empêché  
L'Administrateur Territorial Assistant Principal

JOOSTEN A.



--K.F.--

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGERRI  
=====

Ruhengeri le 24 octobre 1957

N°...../A.I.

Objet.

Questionnaire élections 1956  
Réponse au N° 605/A.I.  
du 9 octobre 1957

A Monsieur le Commissaire Provincial  
Résident du Ruanda

à

K I G A L I.-  
=====

Monsieur le Résident,

Me référant à votre lettre rappelée en marge,  
j'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce couvert, en  
double exemplaire dûment complété, le questionnaire re-  
latif aux élections de 1956.

Pour l'Administrateur de Territoire, empêché  
L'Administrateur Territorial Assistant Principal

JOOSTEN A.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

KIGALI , le 9 octobre 1957.-

/S.I./  
RUANDA-URUNDI GEBIED  
RESIDENCE DU RUANDA.-

de  
(1) N° 6.055/A.I.-

*Genant*

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

à RUHENGURI.-

Les élections  
1956.-

*m. 5866/AI 6/01/57*  
*14-10-57*  
*HT.*

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint,  
2 exemplaires d'un questionnaire relatif aux élections  
de 1956.-

Je constate après examen que, en dehors  
des titres 8 et 9 qui demandent un exposé, la plupart  
des questions ne sollicitent qu'une réponse par oui ou  
par non, ou par quelques mots, et par conséquent ne pos-  
tulent pas un travail important.-

Veillez me renvoyer les 2 exemplaires  
dûment complétés avant le 31/10/1957.-

Le Commissaire Provincial,  
Résident du Ruanda, M. DESSAINT.-

*M. Dessaint*

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES DESIRABLES  
RELATIFS A LA CONSULTATION POPULAIRE DE 1956.

Section : Déroulement des opérations.

Titre 1 : Lieu des opérations.

1. Quel endroit fut, en général, choisi pour les opérations de vote (Ruanda) ou pour la collecte des bulletins ( Urundi ) ?
2. Cet endroit avait-il fait l'objet d'un aménagement particulier ? ( oui ou non )
3. Si oui, lequel ?

Titre 2 : Heure des opérations de votre de collecte.

1. A quelle heure débutèrent les opérations de vote (Ruanda) ou de collecte ( Urundi) dans votre territoire ?
2. A quelle heure furent-elles clôturées ?
3. Avait-on prescrit une heure déterminée pour clôturer ces opérations ( oui ou non )
4. Si oui, laquelle ?

Titre 3: Remise des bulletins de vote aux sous-chefs.

1. Combien de bulletins furent remis aux sous-chefs en surplus du nombre correspondant au nombre des H.A.V. ?
2. A quelle occasion les bulletins de vote furent-ils remis aux sous-chefs ? (p.ex. à l'occasion d'une réunion générale des autorités indigènes, par un agent territorial en tournée, par messenger spécial, par la poste, le sous-chef venait les chercher personnellement et individuellement)
3. Combien de temps avant le vote furent-ils remis aux sous-chefs ? (question pour le Ruanda )
4. Les bulletins de vote étaient-ils numérotés lorsqu'ils furent remis aux sous-chefs ? ( oui ou non )
5. Les sous-chefs devaient-ils inscrire eux-mêmes un numéro sur les bulletins ?
6. Quelles furent les mesures de sûreté prises lors de la remise des bulletins aux sous-chefs ? (la réponse devrait mentionner les renseignements suivants: les sous-chefs signaient-ils un reçu du nombre des bulletins reçus ? ce reçu indiquait-il les numéros des bulletins ? les bulletins étaient-ils enfermés dans une urne scellée qui ne devait être ouverte qu'au début des opérations de vote (Ruanda) ? par qui cette urne fut-elle ouverte ? (Ruanda) procès-verbal fut-il alors dressé de l'ouverture de l'urne (Ruanda) ?  
En cas d'une autre mesure, la décrire )

Titre 4 : Distribution des bulletins de vote aux électeurs.

1. Les bulletins furent-ils remis lors d'une réunion de la population de la colline de recensement ( Urundi) ?
2. Y avait-il appel nominal ?
3. Cet appel nominal, se faisait-il dans un ordre alphabétique ?
4. Les bulletins furent-ils distribués par le sous-chef allant de maison en maison ( Urundi) ?
5. Le sous-chef pointait-il ou inscrivait-il les noms de ceux qui reçurent un bulletin de vote (Urundi) ? (Indiquer procédé employé).
6. Les bulletins furent-ils distribués dans l'ordre de leur numérotation, si numérotation il y avait (Urundi) ?
7. Les sous-chef pointait-il ou inscrivait-il encore une fois les noms des électeurs lorsque ceux-ci remettaient leur bulletin (Urundi) ? (Indiquer procédé employé).

8. Combien de temps les électeurs restaient-ils en possession de leur bulletin (Urundi)?
9. Les bulletins furent-ils d'abord distribués à tous les électeurs après quoi ceux-ci les remplissaient (Ruanda)?
10. Ou, au contraire, furent-ils distribués un à un, l'électeur remplissant son bulletin immédiatement après l'avoir reçu (Ruanda)?
11. Y avait-il un appel nominal pour la distribution des bulletins (Ruanda)?
12. Les noms des électeurs furent-ils pointés ou inscrits lorsqu'ils reçurent un bulletin de vote (Ruanda)? (Indiquer procédé employé).
13. Si le procédé, dont mention à la question 10, était le pointage, la liste des électeurs était-elle alphabétique (Ruanda)?
14. S'il y avait un appel nominal, cet appel se faisait-il par "umurenge" (Ruanda)?
15. S'il y avait un appel nominal, cet appel se faisait-il dans l'ordre alphabétique (Ruanda)?
16. Le numéro du bulletin fut-il inscrit par certains sous-chefs à côté du nom de l'électeur lorsque celui-ci reçut son bulletin (Ruanda)?
17. La distribution des bulletins se faisait-il dans l'ordre de la numérotation de ces bulletins (Ruanda)?

TITRE 5 : scribes.

1. Des scribes étaient-ils prévus lors des opérations de collecte pour les électeurs illettrés qui n'avaient pas fait remplir leur bulletin à domicile (Urundi)?
  2. Si oui, qui étaient-ils (Urundi)?
  3. Si réponse affirmative à la question 1, combien étaient-ils en général ( Urundi ) ?
- 
4. Les scribes étaient-ils en général des enfants ou des adultes (Ruanda)?
  5. Pouvez-vous indiquer la proportion entre les catégories (Rda)?
  6. Les électeurs illettrés faisaient-ils appel de préférence à des enfants ou à des adultes (Ruanda)?
  7. Pourquoi, à votre avis (Ruanda)?
  8. Combien de scribes y avait-il en général dans chaque sous-chef férie (Ruanda)?
  9. Les instructions prévoyaient-elles que les sous-chefs pourvus- sent des scribes (Ruanda)?
  10. La population a-t-elle récusé des scribes ?
  11. Dans quelle mesure ?
  12. Pourquoi ?

Titre 6 : Urnes.

1. Quel objet a été employé comme urne ?
2. L'urne était-elle scellée dès le début des opérations de vote (Ruanda) ou de collecte (Urundi)?
3. Restait-elle ouverte pendant les opérations ?
4. Fut-elle scellée après le vote (Ruanda)?
5. Fut-elle fermée à clef après le vote (Ruanda)?
6. Quand fut-elle transportée au lieu du dépouillement (Ruanda)?
7. Par qui ( Ruanda ) ?
8. Si elle était fermée à clef, qui gardait la clef (Ruanda)?

Titre 7. Reliquat des bulletins de vote.

1. Le nombre des bulletins non utilisés fut-il vérifié à la clôture des opérations de vote (Ruanda)?
2. Procès-verbal fut-il dressé de cette vérification (Ruanda)?
3. Le reliquat des bulletins fut-il alors détruit sur place (Rda)?
4. Ou bien, les bulletins restants furent-ils enfermés dans l'urne (Ruanda) ?
5. Le nombre des bulletins restant fut-il (encore) vérifié au début du dépouillement (Ruanda)?
6. Qu'en faisait-on à ce moment (Ruanda)?
7. Que faisait le sous-chef des bulletins qui lui restaient après la distribution des bulletins (Urundi)?
8. Y avait-il des témoins pour faire la constatation du nombre des bulletins non utilisés (Urundi)?
9. La constatation des bulletins non utilisés fut-elle mise par écrit après la distribution des bulletin (Urundi)?

Titre 8 : Dépouillement.

Décrivez le dépouillement comme il fut fait dans votre territoire.

Mentionnez en particulier les points suivants:

1. opérations initiales ( compter, vérifier .....)
2. le système utilisé pour le dépouillement proprement dit
3. le tableau noir fut-il utilisé ?
4. les résultats furent-ils proclamés ?
5. Qui étaient les agents de dépouillement ?

Titre 9 : Motifs d'annulation des bulletins.

Quels furent les motifs de l'annulation :

1. d'un bulletin entier.
2. d'un du de plusieurs noms mais pas du bulletin entier.

Titre 10 : Remplacements.

1. A-t-on autorisé les électeurs à se faire remplacer au vote (Ruanda) ou à la collecte ( Urundi)?
2. Par qui les électeurs pouvaient-ils se faire remplacer ?
3. Pour quelle raison pouvaient-ils se faire remplacer ?
4. Quel fut, dans votre territoire, le pourcentage de ceux qui se sont fait remplacer ?

Titre 11 : Conservation des bulletins de vote ?

1. Les bulletins de vote ont-ils été conservés après le dépouillement ?
2. Si oui, pendant combien de temps ?

Titre 12 : Régularité des opérations.

1. Des opérations de vote ont-elles été recommencées dans votre territoire ?
2. Si oui, combien ?
3. Si oui, pour quel motif ?
4. Des opérations de dépouillement ont-elles dû être refaites dans votre territoire ?
5. Si oui, combien ?
6. Si oui, pour quel motif ?

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES DESIRABLES  
RELATIFS A LA CONSULTATION POPULAIRE DE 1956.

Section : Déroulement des opérations.

Titre 1 : Lieu des opérations.

1. Quel endroit fut, en général, choisi pour les opérations de vote (Ruanda) ou pour la collecte des bulletins ( Urundi ) ?
2. Cet endroit avait-il fait l'objet d'un aménagement particulier ? ( oui ou non )
3. Si oui, lequel ?

Titre 2 : Heure des opérations de votre de collecte.

1. A quelle heure débutèrent les opérations de vote (Ruanda) ou de collecte ( Urundi) dans votre territoire ?
2. A quelle heure furent-elles clôturées ?
3. Avait-on prescrit une heure déterminée pour clôturer ces opérations ( oui ou non )
4. Si oui, laquelle ?

Titre 3: Remise des bulletins de vote aux sous-chefs.

1. Combien de bulletins furent remis aux sous-chefs en surplus du nombre correspondant au nombre des H.A.V. ?
2. A quelle occasion les bulletins de vote furent-ils remis aux sous-chefs ? (p.ex. à l'occasion d'une réunion générale des autorités indigènes, par un agent territorial en tournée, par messenger spécial, par la poste, le sous-chef venait les chercher personnellement et individuellement)
3. Combien de temps avant le vote furent-ils remis aux sous-chefs ? (question pour le Ruanda )
4. Les bulletins de vote étaient-ils numérotés lorsqu'ils furent remis aux sous-chefs ? ( oui ou non )
5. Les sous-chefs devaient-ils inscrire eux-mêmes un numéro sur les bulletins ?
6. Quelles furent les mesures de sûreté prises lors de la remise des bulletins aux sous-chefs ? (la réponse devrait mentionner les renseignements suivants: les sous-chefs signaient-ils un reçu du nombre des bulletins reçus ? ce reçu indiquait-il les numéros des bulletins ? les bulletins étaient-ils enfermés dans une urne scellée qui ne devait être ouverte qu'au début des opérations de vote (Ruanda) ? par qui cette urne fut-elle ouverte ? (Ruanda) procès-verbal fut-il alors dressé de l'ouverture de l'urne (Ruanda) ?  
En cas d'une autre mesure, la décrire )

Titre 4 : Distribution des bulletins de vote aux électeurs.

1. Les bulletins furent-ils remis lors d'une réunion de la population de la colline de recensement ( Urundi) ?
2. Y avait-il appel nominal ?
3. Cet appel nominal, se faisait-il dans un ordre alphabétique ?
4. Les bulletins furent-ils distribués par le sous-chef allant de maison en maison ( Urundi) ?
5. Le sous-chef pointait-il ou inscrivait-il les noms de ceux qui reçurent un bulletin de vote (Urundi) ? (Indiquer procédé employé).
6. Les bulletins furent-ils distribués dans l'ordre de leur numérotation, si numérotation il y avait (Urundi) ?
7. Les sous-chef pointait-il ou inscrivait-il encore une fois les noms des électeurs lorsque ceux-ci remettaient leur bulletin (Urundi) ? (Indiquer procédé employé).

.../...

8. Combien de temps les électeurs restaient-ils en possession de leur bulletin (Urundi)?
9. Les bulletins furent-ils d'abord distribués à tous les électeurs après quoi ceux-ci les remplissaient (Ruanda)?
10. Ou, au contraire, furent-ils distribués un à un, l'électeur remplissant son bulletin immédiatement après l'avoir reçu (Ruanda)?
11. Y avait-il un appel nominal pour la distribution des bulletins (Ruanda)?
12. Les noms des électeurs furent-ils pointés ou inscrits lorsqu'ils reçurent un bulletin de vote (Ruanda)? (Indiquer procédé employé).
13. Si le procédé, dont mention à la question 10, était le pointage, la liste des électeurs était-elle alphabétique (Ruanda)?
14. S'il y avait un appel nominal, cet appel se faisait-il par "umurenge" (Ruanda)?
15. S'il y avait un appel nominal, cet appel se faisait-il dans l'ordre alphabétique (Ruanda)?
16. Le numéro du bulletin fut-il inscrit par certains sous-chefs à côté du nom de l'électeur lorsque celui-ci reçut son bulletin (Ruanda)?
17. La distribution des bulletins se faisait-il dans l'ordre de la numérotation de ces bulletins (Ruanda)?

#### TITRE 5 : scribes.

1. Des scribes étaient-ils prévus lors des opérations de collecte pour les électeurs illettrés qui n'avaient pas fait remplir leur bulletin à domicile (Urundi)?
2. Si oui, qui étaient-ils (Urundi)?
3. Si réponse affirmative à la question 1, combien étaient-ils en général ( Urundi ) ?

---

4. Les scribes étaient-ils en général des enfants ou des adultes (Ruanda)?
5. Pouvez-vous indiquer la proportion entre les catégories (Rda)?
6. Les électeurs illettrés faisaient-ils appel de préférence à des enfants ou à des adultes (Ruanda)?
7. Pourquoi, à votre avis (Ruanda)?
8. Combien de scribes y avait-il en général dans chaque sous-chef férie (Ruanda)?
9. Les instructions prévoyaient-elles que les sous-chefs pourvusent des scribes (Ruanda)?
10. La population a-t-elle récusé des scribes ?
11. Dans quelle mesure ?
12. Pourquoi ?

#### Titre 6 : Urnes.

1. Quel objet a été employé comme urne ?
2. L'urne était-elle scellée dès le début des opérations de vote (Ruanda) ou de collecte (Urundi)?
3. Restait-elle ouverte pendant les opérations ?
4. Fut-elle scellée après le vote (Ruanda)?
5. Fut-elle fermée à clef après le vote (Ruanda)?
6. Quand fut-elle transportée au lieu du dépouillement (Ruanda)?
7. Par qui ( Ruanda ) ?
8. Si elle était fermée à clef, qui gardait la clef (Ruanda)?

Titre 7. Reliquat des bulletins de vote.

1. Le nombre des bulletins non utilisés fut-il vérifié à la clôture des opérations de vote (Ruanda)?
2. Procès-verbal fut-il dressé de cette vérification (Ruanda)?
3. Le reliquat des bulletins fut-il alors détruit sur place (Rda)?
4. Ou bien, les bulletins restants furent-ils enfermés dans l'urne (Ruanda) ?
5. Le nombre des bulletins restant fut-il (encore) vérifié au début du dépouillement (Ruanda)?
6. Qu'en faisait-on à ce moment (Ruanda)?
7. Que faisait le sous-chef des bulletins qui lui restaient après la distribution des bulletins (Urundi)?
8. Y avait-il des témoins pour faire la constatation du nombre des bulletins non utilisés (Urundi)?
9. La constatation des bulletins non utilisés fut-elle mise par écrit après la distribution des bulletin (Urundi)?

Titre 8 : Dépouillement.

Décrivez le dépouillement comme il fut fait dans votre territoire.

Mentionnez en particulier les points suivants:

1. opérations initiales ( compter, vérifier .....)
2. le système utilisé pour le dépouillement proprement dit
3. le tableau noir fut-il utilisé ?
4. les résultats furent-ils proclamés ?
5. Qui étaient les agents de dépouillement ?

Titre 9 : Motifs d'annulation des bulletins.

Quels furent les motifs de l'annulation :

1. d'un bulletin entier.
2. d'un du de plusieurs noms mais pas du bulletin entier.

Titre 10 : Remplacements.

1. A-t-on autorisé les électeurs à se faire remplacer au vote (Ruanda) ou à la collecte ( Urundi)?
2. Par qui les électeurs pouvaient-ils se faire remplacer ?
3. Pour quelle raison pouvaient-ils se faire remplacer ?
4. Quel fut, dans votre territoire, le pourcentage de ceux qui se sont fait remplacer ?

Titre 11 : Conservation des bulletins de vote ?

1. Les bulletins de vote ont-ils été conservés après le dépouillement ?
2. Si oui, pendant combien de temps ?

Titre 12 : Régularité des opérations.

1. Des opérations de vote ont-elles été recommencées dans votre territoire ?
2. Si oui, combien ?
3. Si oui, pour quel motif ?
4. Des opérations de dépouillement ont-elles dû être refaites dans votre territoire ?
5. Si oui, combien ?
6. Si oui, pour quel motif ?

TERRITOIRE DE RUHENGERI

Chefferie. Mulera . . . .

Sous-chefferie. Rutanba .

N<sup>o</sup> . . . .

Nom du s/chef. M. U S U H U K E

PROCES-VERBAL DE DEPOUILLEMENT  
DES BULLETINS DE VOTE.

ELECTION DU. 19. ./II/1956.

Je soussigné. KAMALI Crépin . . . Chef de la Chefferie du. Mulera . . . .  
certifie avoir procédé ce jour au dépouillement des bulletins de vote  
relatifs à l'élection des conseillers de la s/chefferie. . . . .

Assisté de deux s/chefs témoins: 1/. Mpilikanyi . .

2/. Musuhuke . . .

Les résultats de l'élection sont les suivants:

Sont désignés comme conseillers	Nombre de voix obtenues	Muhutu=m Mututsi=M	Lettré = L Illettré= I	Fonction
1 Kajyabwani	16	M	I	Cultivateur
2 Rurakabije	16	m	I	"
3 Bulimūsi	16	M	L	Moniteur café
4 Cyiza	16	m	I	Cultivateur
5 Sebūkangaga	11	m	L	Cathéchiste
6 Abbé Michel	11	m	L	<del>Riz</del> Prêtre
7 Majoro	11	m	I	Cathéchiste
8 B wereri	10	M	L	Moniteur café
9 Rukira	9	m	"	Moniteur

VISA A.T.

Note: A remplir en 3  
exemplaires à  
la machine.

A. Rutanba . . . , le. 19. novembre. . . .

Le Chef: KAMALI.C.

Les s/chefs : Mpilikanyi  
: Karamiya  
: Musuhuke

